



Règlement relatif à l'appel public à projet portant sur l'exploitation du site des Prés de Tilff situé sur la Commune d'Esneux

Préambule

La Commune d'Esneux a lancé un appel à projet portant sur l'exploitation du site des prés de Tilff. Il est souhaité que soit développé l'exploitation de ce site avec un axe ciblé sur des activités de qualité, conviviales, attractives et pérennes. Dans le cadre de cet appel à projet, la Commune souhaite associer les habitants dans la prise de décision. Un jury sera composé de 10 citoyens représentant la population esneutoise.

A. Composition et fonctionnement

Le jury est désigné par tirage au sort.

Un panel de 10 citoyens sera composé afin de rendre un avis sur les projets.

Un appel à candidatures sera réalisé parmi les citoyens esneutois.

Les candidatures seront triées par catégorie représentative :

1. Répartition géographique équilibrée ;
2. Répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
3. Répartition équilibrée entre hommes-femmes ;

Un tirage au sort sera effectué parmi ceux qui déposeront leur candidature et parmi ces catégories reprises ci-dessus pour assurer la représentativité.

Conditions pour déposer sa candidature :

- Être majeur
- Être domicilié sur le territoire communal d'Esneux
- Être sans mandat politique

Ne peuvent siéger dans le jury les personnes présentant un conflit d'intérêt par rapport à un projet déposé dans le cadre de cet appel à projet.

La participation à ce jury se fera de manière bénévole, aucune rétribution ou jeton de présence ne sera alloué.

L'acte de candidature est personnel. Les actes de candidatures faits au nom d'association, groupement et société ne seront pas recevables.



B. L'appel à candidature

L'appel à candidature est publié par voie d'affichage sur la valve communale, publié sur le site internet de la Commune et sur les réseaux sociaux durant le délai fixé par le présent règlement.

La durée de l'appel public est d'une durée de 15 jours calendriers.

Les candidatures doivent être déposées via un formulaire repris en annexe du présent règlement et cela dans les 15 jours qui suivent le début de la date de publication.

Le formulaire de candidature doit être complété et renvoyé :

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante : Place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX
- Soit par courrier électronique, à l'adresse suivante :
- Soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale

Si le Collège communal estime insuffisant le nombre de candidatures reçues lors de l'appel public, un appel complémentaire peut être lancé au plus tard deux semaines après la clôture du premier appel.

Les candidatures recevables mais non retenues constituent la réserve.

C. Procédure du jury et décision finale

Chaque membre du jury peut, à sa meilleure convenance, prendre un rendez-vous préalablement fixé afin de consulter les dossiers en version papier à l'Administration communale. (Horaire de l'Administration communale, Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 Esneux : Du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 ; 14h00-16h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00).

Chaque membre du jury établit un classement motivé des dossiers. Le jury examine le fonds des projets et non la recevabilité. Le jury n'a pas un pouvoir de décision. Le résultat de son travail constituera un outil de décision pour le Collège communal. Le Collège communal devra indiquer dans son acte les motifs qui l'ont conduit à s'écartier des avis des membres du jury ou à les suivre.

Le jury pourra solliciter l'avis d'experts externes en fonction de la nature du projet soumis par les candidats.

Chaque membre du jury attribuera une cotation sur 100 après examen de chaque projet recevable, cette cotation sera ventilée comme suit :

- potentiel de pérennisation, d'autonomie et de retombées économiques eu projet (/30)
- faisabilité du projet (/30)
- l'impact du projet face aux contraintes urbanistiques, sociales et environnementales (/40)

Chaque candidat présente son projet lors de la réunion dont la date sera communiquée ultérieurement. La réunion se tient dans la salle du conseil communal. Le temps de présentation de chaque candidat est d'une heure maximum par projet. Tout support peut être utilisé (un projecteur est mis à la disposition du candidat). Le temps de question-réponse est estimé à une trentaine de minutes maximum.



D. Traitement des données

Tout traitement des données à caractère personnel initié par la mise en œuvre du règlement de l'appel à projet est réalisé dans le respect de la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, notamment, le Règlement (UE) du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Dans le cadre de la mise en œuvre du présent règlement, les membres du jury consentent au traitement de leur données à caractère personne par la Commune d'Esneux.

Les membres du jury s'engagent à garder secret les projets présentés.



Appel à projet portant sur l'exploitation du site des Prés de Tilff situé sur la Commune d'Esneux

Formulaire de candidature pour participer au jury de sélection

Modalités de dépôt de votre candidature

- ✓ Sous peine d'irrecevabilité, le présent formulaire de candidature doit être complété et renvoyé au plus tard le 25 octobre 2022.
- Soit par courrier postal à l'adresse suivante :
Place Jean d'Ardenne, 1
4130 ESNEUX
- Soit par courrier électronique, à l'adresse suivante : patrimoine.communal@esneux.be
- Soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Date de naissance : Age :	
Sexe : <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme	
Profession :	

Toute demande de renseignement est adressée à patrimoine.communal@esneux.be

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans une base de données informatisée par la Commune d'Esneux.

Conformément au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux donnés vous concernant et les faire rectifier en contactant le délégué à la protection des donnés à l'adresse suivante : sophie.montreuil@esneux.be

Date et signature du candidat